



DRJSCS
Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

PREFAS
Hauts-de-France
Pôle Ressources
Recherche
Formations en
Action Sociale

www.prefashdf.fr



RAPPORT D'ACTIVITE 2018



- STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT
 - ACTIVITES SCIENTIFIQUES
 - PERSPECTIVES



Doc'PREFAS Hauts-de-France

19 janvier - Numéro #2 - Consulter en ligne

Lettre de veille scientifique dans le champ du travail social

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2018

II – ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2018

III – PERSPECTIVES

INTRODUCTION

Le PREFAS est le nom donné aux pôles-ressources institués par la Circulaire DGAS/PSTS/4A n° 2008-86 du 6 mars 2008.

Entre 2008 et 2016, deux PREFAS existaient dans les deux régions qu'étaient respectivement le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Début 2017, à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et de la DRJSCS, le PREFAS Picardie et le PREFAS Nord-Pas-de-Calais ont engagé un travail de rapprochement visant à créer le PREFAS Hauts-de France co-piloté par l'APRADIS et l'IRTS Hauts-de-France.

2018 est la première année de fonctionnement du PREFAS Hauts de France. Cette nouvelle entité ne se veut pas être une fusion des deux préexistantes (PREFAS Nord Pas de Calais et PREFAS Picardie), mais bien relever d'un nouveau projet en lien avec la Grande région.

2018 est donc une année qui permet aux projets antérieurs de se poursuivre et/ou de se finaliser. Ainsi en est-il pour l'étude sur l'insertion professionnelle des étudiants et la journée de valorisation des travaux de recherche des étudiants en Picardie, et pour l'étude sur l'impact de la gratification des stages en Nord Pas de Calais, avec restitution publique.

2018 est l'année qui permet également de réaliser des actions menées ensemble. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réingénierie des formations des 5 diplômes du travail social de niveau II, le PREFAS Hauts-de-France a répondu aux besoins exprimés par les EFTS d'accompagner les équipes pédagogiques dans ces changements (*via* une journée d'étude et un séminaire).

Ces projets seront présentés en partie 2.

La veille scientifique, par la diffusion du bulletin trimestriel Doc'Prefas, se poursuit et contribue à donner une identité à notre PREFAS.

La vivacité du PREFAS Hauts-de-France, telle qu'elle a pu apparaître lors de la journée de valorisation de la recherche organisée par UNAFORIS à Paris le 6 décembre 2018, repose sur l'engagement de ces acteurs et sur l'alliance avec la DRJSCS et le Conseil régional. Qu'ils en soient ici remerciés.

I - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU PREFAS EN 2018

I – 1. Origine de la démarche, contexte juridique et évolution du projet

Le P.R.E.F.A.S, Pôle Ressources Recherche Formations en Action Sociale, est une instance partenariale venant répondre à la commande de la DGAS telle que précisée dans la circulaire DGAS/PSTS/4A n°2008-86 du 6 mars 2008 visant à « *favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques (humaines, matérielles et de réseaux), permettre une meilleure articulation formation/recherche, accroître les activités de recherche des établissements de formation, le développement des plates-formes régionales et de pôles ressources sera encouragé et soutenu* » (extrait de l'annexe 1 du Cahier des charges).

Le PREFAS Nord – Pas de Calais associe dans un Pôle Régional Ressources Recherche les centres de formation en travail social, des collectivités territoriales, des universités et des associations du secteur.

En 2008, cette instance s'établissait sous la forme d'un Pôle Régional Ressources et Recherche (P3R) sur le travail social, l'intervention sociale, l'action sociale et les formations en Nord-Pas de Calais. Sa création est établie par un protocole régional de concertation et de coopération signé en décembre 2008. Puis, en 2013, le P3R est devenu PREFAS Nord – Pas-de-Calais.

De 2008 à 2017, le PREFAS Picardie a été co-piloté par l'APRADIS et par un laboratoire de recherche de l'UPJV : le CURAPP-ESS.

Comme cela est écrit dans le projet déposé auprès des services de l'Etat (DRASS puis DRJSCS) et validé par ces mêmes services en 2008, l'objectif de ce pôle-ressources était « *de soutenir des activités qui viennent d'être créées, mais qui restent à développer au sein du CURAPP et du CREA¹, de proposer une mutualisation des résultats d'études et recherches produites, de développer des actions communes en termes de valorisation des travaux et de centres documentaires* ».

Dès le projet de création, les objectifs de cette plateforme étaient ainsi formulés :

- « 1 – créer une dynamique régionale pour développer la recherche fondamentale et appliquée et ses liens avec la formation ;
- 2 – promouvoir la formation des acteurs à la recherche : travailleurs sociaux expérimentés et formateurs d'écoles professionnelles ;
- 3 – recenser, capitaliser, mutualiser, développer les sources et données régionales hétérogènes existantes dans le champ des politiques sociales, du travail social, de la formation et des qualifications en intervention sociale en Picardie ;

¹ Ancienne appellation de l'APRADIS

4 – favoriser les échanges et développer les réseaux interrégionaux sur les mêmes questions. »

I- 2. Finalité et objectifs

Le PREFAS Hauts de France s'est donné la **finalité** suivante :

Produire des connaissances en travail social permettant une réflexion sur le sens de l'action, en mettant en synergie le milieu professionnel, la formation professionnelle, et la communauté scientifique, afin de favoriser l'innovation dans les pratiques.

Le PREFAS Hauts-de-France s'est fixé **5 objectifs** :

- mobiliser les acteurs et structurer des synergies autour de la recherche en travail social ;
- repérer les productions locales d'études et de recherche sur le travail social ;
- produire des connaissances incluant des études et des recherches scientifiques ;
- valoriser, discuter et communiquer ces travaux ;
- rendre visibles les innovations pédagogiques, et favoriser leur transfert, dans le champ de la formation.

Les **missions** de ce réseau sont portées et financées par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le PREFAS Hauts-de-France est co-piloté par l'Institut Régional du Travail Social Hauts de France et par l'APRADIS.

Une équipe permanente est en charge de ce pilotage ; elle est composée de :

- Pascaline DELHAYE, responsable du Pôle recherche de l'IRTS Hauts de France ;
- Dorina HINTEA, responsable du centre de ressources documentaires de l'IRTS Hauts de France ;
- Marie-Véronique LABASQUE, directrice adjointe, responsable du Département d'Etudes, de Recherches et d'Observation de l'APRADIS.

I - 3. Le Comité de Pilotage du PREFAS Hauts-de-France

Le COPIL du PREFAS a pour mission de veiller au bon fonctionnement du projet. Il a une vocation décisionnelle et opérationnelle concernant les activités qu'il engage. Il procède aux arbitrages, définit les orientations stratégiques et valide ces choix. Enfin, il assure le suivi du projet et facilite sa mise en œuvre.

Le COPIL PREFAS réunit les partenaires institutionnels engagés dans ce projet. Chaque participant vient donc représenter sa structure d'appartenance.

Sa composition est la suivante :

- ✓ AFERTES : Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social ;
- ✓ APRADIS : Association pour la Professionnalisation, la Recherche, l'Accompagnement et le Développement en Intervention Sociale ;
- ✓ ARRFAP : Association Régionale Ressources Formations dans l'Aide aux Personnes ;
- ✓ Conseil Régional des Hauts-de-France ;
- ✓ CRFPE : Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance ;
- ✓ DRJSCS : Direction Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- ✓ ESTS : Ecole Européenne Supérieure en Travail Social ;
- ✓ IRTS : Institut Région du Travail Social Nord Pas De Calais ;
- ✓ ISL : Institut Social de Lille ;
- ✓ Le CREAL Hauts-de-France ;
- ✓ L'université Lille 3, département des sciences de l'éducation.

I – 4. Les COPIL en 2018

Le comité de pilotage s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2018. Le tableau suivant reprend les ordres du jour de ces COPIL.

Date de COPIL	Ordre du jour
5 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du projet d'activités 2018 tel que déposé à la DRJSCS ➤ Etude alternance intégrative : finalisation de l'étude et préparation des deux journées de restitution ➤ Préparation de la journée du 12 octobre 2018 « les nouveaux enjeux de l'initiation de la recherche dans les formations du travail social » et des séminaires en amont ➤ Formation des jurys ➤ Veille scientifique
20 avril 2018	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du rapport d'activités 2017 ➤ Etude portant sur l'alternance intégrative : préparation des deux journées de restitution (sous réserve de l'accord donné par la DRJSCS) ➤ Préparation de la journée du 12 octobre 2018 portant sur « les nouveaux enjeux de l'initiation de la recherche dans les formations du travail social » et des éventuels séminaires en amont ➤ Veille scientifique ➤ Etude sur l'insertion professionnelle des diplômés : présentation de la séance de travail avec le Conseil régional des Hauts-de-France
12 Juillet 2018	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informations générales ➤ Restitution et diffusion de l'étude portant sur l'alternance intégrative ➤ Préparation de la journée du 12 octobre 2018 ➤ Préparation du séminaire 2019

- Demande de report en 2019

**20
septembre
2018**

- Retour sur le questionnaire de la DGCS
- Préparation de la journée du 12 octobre 2018 : « Recherches-formations-pratiques professionnelles : la place de la recherche dans le cadre de la réforme des formations de niveau II »
- Participation des formateurs de l'IUT B à la journée du 12/10/18 et/ou au séminaire ?
- Préparation de la journée de restitution de l'étude portant sur l'alternance intégrative et point d'avancement sur les projets de publication
- Point sur la journée du 06 décembre 2018 organisée par l'UNAFORIS
- Veille scientifique
- Préparation du séminaire 2019

**3
décembre
2018**

- Bilan de la journée du 12 octobre 2018 : « Recherches-formations-pratiques professionnelles : la place de la recherche dans le cadre de la réforme des formations de niveau II »
- Point sur la rencontre avec Monsieur GALLASSE de l'IUT B.
- Derniers points de calage concernant la restitution de l'étude portant sur l'alternance intégrative.
- Point sur la journée du 06 décembre 2018 organisée par l'UNAFORIS.
- Echanges autour du programme 2019 : perspectives de recherche à mener.
- Préparation du séminaire 2019.

II – ACTIVITES SCIENTIFIQUES DU PREFAS EN 2018

Les activités du PREFAS s'organisent autour de 3 grands axes :

- Les études et recherches
- Les journées d'études
- La veille scientifique

II - 1 - Les études et recherches

➤ **L'étude portant sur l'analyse quantitative et qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés de l'Apradis**

Cette étude est réalisée depuis 2006. Elle vise à appréhender l'insertion professionnelle des personnes ayant suivi leur formation à l'APRADIS et ayant obtenu un diplôme au cours de l'année.

Les diplômés issus d'une formation initiale ou de la formation par l'apprentissage sont interrogés, de même que, par le biais d'un questionnaire légèrement différent, les personnes ayant obtenu une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'enquête est composée d'un questionnaire comprenant deux axes de réflexion concernant :

- les informations personnelles relatives à la personne diplômée (état civil, adresse, situation au premier juin de l'année suivant sa certification),
- les renseignements liés à l'insertion professionnelle, à la poursuite d'étude ou à la recherche d'emploi des diplômés de l'année.

Selon la situation du diplômé au 1^{er} juin de l'année suivant sa certification ou son diplôme, différentes questions sont à compléter.

➤ **L'étude sur les impacts du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations du travail social de niveau III**

La loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut de stagiaire est venue compléter la loi du 22 juillet 2013 en ce qui concerne l'organisation des stages, les droits des stagiaires et le montant de la gratification. Cette loi énonce vouloir atteindre trois objectifs :

- Favoriser le développement de stages de qualité
- Eviter que les stages se substituent à des emplois
- Protéger les droits et améliorer le statut des stagiaires

En janvier 2016, la DRJSCS Nord Pas de Calais commande au PREFAS Nord Pas de Calais une étude visant à analyser les impacts du nouveau cadre réglementaire de l'alternance intégrative en s'intéressant aux pratiques des centres de formation en travail social, aux parcours de professionnalisation des étudiants, ainsi qu'aux logiques d'accueil et d'accompagnement en stage.

Finalisé en janvier 2018, le rapport d'étude présente une analyse globale du système de la formation à partir des points de vue recueillis auprès des équipes pédagogiques, administratives de 5 organismes de formation répartis sur les territoires du Nord et du Pas-De-Calais, de 37 étudiants AS/ES/EJE/CESF et de 45 professionnels, représentants des sites qualifiants.

Croisant des données quantitatives et qualitatives en laissant volontairement une large place aux propos tenus par les étudiants et les professionnels engagés dans le processus d'enquête, cette étude met en lumière la complexité de la question des stages et avec elle celle de notre secteur, traversé aujourd'hui par de profondes mutations. Si la rencontre avec *le terrain* représente pour tous les étudiants un moment « charnière » dans leur processus d'apprentissage, voire même de leur parcours existentiel, elle demeure également pour nombre d'eux une épreuve à surmonter. Etudiants, professionnels, formateurs, tous revendiquent l'importance des stages dans les formations. Chacun, à son niveau, s'emploie à faire vivre l'alternance. Mais à quel prix ? Cette étude met ainsi en lumière les tensions qui pèsent sur l'ingénierie pédagogique dans les organismes de formation, la diversité des contextes d'apprentissage en milieu professionnel, les arts de faire des uns et des autres pour décrocher un stage ou pour l'offrir. Elle interroge ainsi les limites d'un système qui apparaît aujourd'hui essoufflé, non pas dans ses fondements, mais dans ses possibilités de mise en œuvre.

A la fois compréhensive et prospective, cette étude conclut en resituant les propositions qui ont pu émerger du dialogue collectif suscité par la démarche d'enquête. Voici les propositions énoncées :

- Développer une politique régionale et concertée de la question des stages en travail social
- Redonner une dimension globale aux formations du travail social par plus de souplesse et de décloisonnement dans l'architecture des stages
- Préserver le temps de l'apprentissage et de la professionnalisation par l'obligation d'un stage long en fin de parcours
- Renforcer les relations entre les organismes de formation et les sites qualifiants
- Soutenir les initiatives projets, l'envie d'entreprendre des étudiants et reconnaître ces compétences développées par l'expérience en formation

- Soutenir les besoins en formation des référents professionnels et généraliser les formations de formateurs terrain
- Créer des sites qualifiants partenaires

Le rapport d'étude est accessible sur le site internet du PREFAS <http://www.prefashdf.fr/files/publications/Impacts-nouveau-cadre-reglementaire.pdf>

II – 2 – Les journées d'études

- **La restitution de l'étude sur l'étude sur les impacts du nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations du travail social de niveau III**

C'est l'étape ultime de toute recherche et de toute étude : la restitution. L'étude sur la gratification des stages a donné lieu à la rédaction d'un rapport. Ce rapport a été rendu à son commanditaire : la DRJSCS. Ayant obtenu de celui-ci l'autorisation de diffuser le contenu de ce rapport, l'équipe de l'étude a poursuivi le déroulement en s'engageant dans l'étape de la communication. Ainsi, plusieurs articles sont en cours d'écriture, l'un visant la presse professionnelle et l'autre visant une revue à caractère scientifique. En dehors de la publication, la restitution publique est un exercice permettant de poursuivre la réflexion par des échanges en un contact direct avec les participants. C'est ainsi qu'ont été organisés deux temps de restitution, le premier se déroulant à Loos le 3 décembre 2018 et le second à Amiens le 08 février 2019.

- **Le 3 décembre 2018 à Loos**

En présence des représentants de la DRJSCS, à savoir M. Dudoit, directeur régional adjoint et M. Saenen, adjoint à la responsable de Pôle, Pôles des politiques de formation, certification. L'équipe ayant mené l'étude restitue la méthode suivie et les principaux résultats. Pour l'occasion a été réalisé un montage vidéo portant des extraits d'interviews d'étudiants relatant leur expérience de la gratification des stages. Les échanges se poursuivent avec les participants, environ 70, essentiellement des étudiants et des cadres pédagogiques.

- **Le 08 février 2019 à Amiens**

En présence de M. Dudoit, directeur régional adjoint de la DRJSCS Hauts-de-France, un membre de l'équipe ayant mené cette étude a présenté la méthode suivie et les principaux résultats constatés.

Cette restitution s'est poursuivie en deux demi-groupes : l'un avec des étudiants, l'autre avec des représentants de sites qualifiants.

➤ **L'organisation et l'animation de la journée de valorisation des travaux de recherche des personnes formées à l'Apradis**

L'APRADIS organise, depuis 2009, une journée permettant aux personnes ayant obtenu leur diplôme l'année précédente de venir présenter oralement le cheminement les ayant conduit à rédiger leur mémoire. Ainsi, un ancien étudiant nouvellement diplômé vient présenter aux étudiants préparant les mêmes diplômes le cheminement qui a été le sien, ses questionnements, ses réflexions méthodologiques et les principaux résultats de son mémoire. La volonté première de cette manifestation est de valoriser les travaux de recherche produits chaque année par les étudiants en formation à l'APRADIS. De même, en s'adressant aux personnes en formation qui ont à rédiger leur mémoire au cours de cette année scolaire, cette journée peut leur permettre de prendre appui sur les expériences de leurs prédécesseurs, de se familiariser avec la question de la recherche, avec la démarche et le questionnement inhérents à l'élaboration d'un travail de réflexion.

Cette journée a eu lieu chaque dernier vendredi de novembre.

➤ **La journée d'étude du 12 octobre 2018 « Recherches-formations-pratiques professionnelles : la place de la recherche dans le cadre de la réforme des formations de niveau II »**

Réalisée en partenariat avec l'UFR DECCID, cette journée s'est déroulée dans les locaux de l'Université de Lille.

S'adressant aux formateurs permanents et occasionnels des EFTS engagés dans le PREFAS Hauts-de-France, elle a permis qu'une cinquantaine de participants se réunisse autour de la place de la recherche dans nos formations, enjeu actualisé à l'occasion de la réforme.

La journée a commencé par les propos introductifs de Nicolas Saenen, adjoint à la responsable de Pôle, Pôles des politiques de formation, certification, de la DRJSCS. Sont ensuite présentés le PREFAS (par Pascaline Delhaye, en charge du co-pilotage PREFAS Hauts-de-France), la veille scientifique (par Dorina Hintea, responsable du Centre de Ressources Documentaires) et enfin la journée d'étude (par Marie-Véronique Labasque, également en charge du co-pilotage du PREFAS).

Afin d'animer la mise en réflexion, des conférenciers ont apporté leurs contributions. Le matin, est intervenue Béatrice Muller, MCF (UEVE), directrice générale de l'ESEIS, Directrice du GIS « Reactifs », présidente de l'Eurodir, membre de la commission spécialisée Unaforis « réingénierie des formations », membre du RT6/AFS « Solidarités, protection sociale, politiques sociales ».

Elle est intervenue sur « *la recherche au sein des EFTS : apprentissage, processus, démarche* ». Son propos a permis de replacer la réforme actuelle dans un déroulement historique, la recherche s'inscrivant dans un processus aux prises avec trois dynamiques : réglementaire et institutionnelle, fédérative et inter-individuelle.

Philippe Lyet, responsable du centre de recherche de l'ETSUP et directeur adjoint d'HYBRIDA-IS, a poursuivi les échanges l'après-midi en apportant une contribution portant sur « *les enjeux liés à la réforme et la place accordée à l'initiation à la recherche et aux méthodes de recherche* ».

Philippe Lyet a présenté un contexte où les activités de recherche sont diversifiées et loin d'être homogènes. Il rappelle l'apport d'Yves Bonny qui fait la différence entre « être en recherche », « se mettre en recherche » et « faire de la recherche ». Selon lui, les différentes expériences produisent des pratiques, et l'opposition recherche appliquée/recherche fondamentale n'a plus de sens. Il rappelle que la recherche est une expérience professionnalisante et qu'elle nous amène à créer et inventer des outils et des démarches qui nous conviennent. Néanmoins, il conclut en rappelant que l'étape de la certification appelle à la prudence.

C'est Julie Deville, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université de Lille, qui a clôturé la journée. Elle a relaté l'expérience menée par des étudiants en Master 2 en Sciences de l'Education et a débattu avec les participants de la poursuite de la formation à la recherche après un diplôme d'état en travail social.

Cette journée inaugure une mise en réflexion autour du mémoire de pratique professionnelle qui se déroulera en 2019 et qui réunira les cadres pédagogiques des EFTS engagés dans le PREFAS Hauts-de-France.

➤ **La journée de valorisation de la recherche UNAFORIS Paris 6 décembre 2018**

UNAFORIS a organisé le 6 décembre 2018 à la Maison des Associations (Paris 13^{ème}) la 2^{ème} journée de valorisation de la recherche dans les établissements de formation à l'intervention sociale.

Y étaient représentées, sous forme d'îlots, les activités de chaque région. Dans la démarche, les PREFAS, mais aussi les EFTS en leur nom propre, étaient invités à rendre visibles les actions de recherche.

Ainsi, le PREFAS Hauts-de-France a pu donner à voir ces contributions. Le nombre de celles-ci, à savoir six, a témoigné de l'activité importante de notre PREFAS au regard des autres PREFAS. La forme choisie par chaque équipe-projet a également été soulignée : flyer, vidéo, powerpoint, poster.

Le PREFAS Hauts-de-France a ainsi pu exposer, sous cette modalité très particulière des îlots, des projets qui ont été menés à bien ces dernières années :

- ✓ Le doc'Prefas : un projet scientifique au service de la recherche en travail social
- ✓ Alternance intégrative et nouveau cadre réglementaire : quels effets sur la professionnalisation des étudiants en travail social ?
- ✓ La fonction de coordination dans le travail social
- ✓ L'insertion professionnelle des diplômés en travail social et ses évolutions. Etude des promos 2006-2017 diplômés à l'APRADIS
- ✓ La présentation de la journée de valorisation des travaux de recherche des personnes en formation à l'APRADIS
- ✓ Etre jury de certification en travail social, ça s'apprend ?

Au cours de cette journée, les échanges avec les autres représentants régionaux ont été riches et dynamisants.

II – 3 – La veille scientifique

Le pilotage de cette action est assuré par Dorina Hintea, responsable du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTS Hauts – de - France et membre du Comité de pilotage du PREFAS.

« Doc'PREFAS » est un projet de veille du PREFAS Hauts-de-France reposant sur la mutualisation des compétences et ressources documentaires. Il réunit des professionnels de l'information et de la documentation de plusieurs centres de formation en travail social de la région.

Les participantes sont : Sophie ARNAUD (ESTS), Dorina HINTEA (IRTS Hauts-de-France), Isabelle LENGLET (Institut Social de Lille), Hélène MAHIEUS, (CRFPE), Audrey RÉANT (IRTS Hauts-de-France) et Florence SAJOT (APRADIS).

L'activité du groupe de veille scientifique a poursuivi l'objectif fixé au démarrage tout en cherchant à améliorer sa méthodologie de travail et de communication auprès de publics ciblés.

Pour rappel, l'objectif de cette mutualisation documentaire et de réaliser une veille partagée pour donner à voir aux professionnels, étudiants, personnes accompagnées, chercheurs et grand public, de manière régulière, des travaux à caractère scientifique dans le champ du travail social.

Cette démarche se propose d'articuler les deux aspects de l'activité de veille, soit la compétence scientifique et documentaire.

Les résultats de la coopération en matière de veille scientifique sont diffusés sous la forme d'une publication trimestrielle et en version numérisée, intitulée « Lettre de veille scientifique dans le champ du travail social ».

Les références mises en exergue au travers les trois rubriques : *références bibliographiques*, *appels à contributions* et *focus sur les événements liés à la valorisation de la recherche*, valorisent, en priorité, les travaux de recherche portés par des acteurs des secteurs social et médico-social de la région, mais elles illustrent également la dynamique de la production de connaissances à l'échelle nationale, voire internationale.

Six numéros ont vu leur publication depuis la création en octobre 2017, dont quatre en 2018. Le dernier numéro publié, ainsi que les archives sont accessibles par abonnement et gratuitement sur le NET au lien suivant : <https://www.getrevue.co/profile/doc-prefas-hdf>.

La lettre est diffusée largement sur le NET par divers canaux de communication : la messagerie, les sites web et les réseaux sociaux.

Pour guider l'accès vers la ressource en ligne, plusieurs stratégies d'information et de communication ont été mobilisées telles : le routage sur les sites web de chaque institution partenaire du PREFAS, la diffusion du lien par messagerie électronique aux réseaux de formateurs, d'étudiants et de professionnels et le signalement sur les réseaux sociaux.

Les centres de ressources documentaires des institutions partenaires du PREFAS et les structures adhérentes du réseau national en documentation sociale PRISME, mettent en avant ce produit de veille lors des accompagnements aux divers publics accueillis au sein de leurs services.

Cette initiative de mutualisation documentaire à l'échelle régionale dans le domaine de la recherche en travail social est une première dans notre secteur d'activité et elle trouve un écho très favorable auprès de lecteurs.

La participation aux deux journées de valorisation de la recherche en travail social, le 12 octobre 2018 à l'Université de Lille et le 6 décembre à l'Unaforis Paris, a été l'occasion de présenter cette réalisation à un grand nombre de formateurs et chercheurs en travail social. Les nombreux échanges ont témoigné de l'intérêt porté à ce type de publication visant à informer et à valoriser les acteurs du social et la production de connaissances dans ce secteur.

Soutenu et encouragé par les nombreux retours et le nombre important de consultations, le groupe « Doc'PREFAS » a consacré en 2018 une grande partie de son temps de réunions de travail à l'amélioration des contenus édités et à la recherche des voies d'accessibilité et de diffusion auprès d'un plus grand nombre des lecteurs. Il s'attachera, dans l'avenir, à continuer ses efforts pour la mobilisation plus active des divers correspondants (chercheurs, formateurs, étudiants, professionnels,...) afin de signaler des ressources illustrant davantage l'actualité de la recherche territoriale et de proximité.

Tenez-vous informés de l'actualité de la recherche en travail social !



Doc'PREFAS Hauts-de-France
Lettre de veille scientifique dans le champ du travail social

Pour vous abonner gratuitement et en un clic :
www.getrevue.co/profile/doc-prefas-hdf

III – PERSPECTIVES

Une demande de subvention pour l'année 2019 a été faite auprès des services de la DRJSCS.

Cette demande porte sur les actions suivantes :

- la poursuite du travail autour de la veille documentaire (Doc'PREFAS) ;
- la généralisation au PREFAS Hauts-de-France des projets initialement portés exclusivement par l'APRADIS, à savoir la journée de valorisation des travaux de recherche des étudiants et l'étude sur l'insertion professionnelle ;
- la mise en place du séminaire « recherches-formations-pratiques professionnelles » à l'intention des cadres pédagogiques des établissements de formation des Hauts-de-France, en report de l'année 2018, avec, en complément, une réflexion sur la sensibilisation/formation des membres de jurys des formations réingénierées ;
- l'élaboration d'un « plan de communication » du PREFAS afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité de nos formations et de nos études/recherches ;

Enfin, en décembre 2018, la DRJSCS Hauts-de-France a demandé au PREFAS de travailler à :

- l'organisation d'une journée régionale de sensibilisation aux nouvelles politique en vigueur sur le secteur de l'accueil hébergement et insertion (AHI)
- une étude visant à analyser « *les évolutions des politiques publiques notamment les évolutions relatives au secteur de l'accueil hébergement et insertion (AHI) : reporting, utilisation d'outils informatiques, approche différenciée tenant compte du besoin des usagers, stratégie de parcours privilégiant le logement et l'accompagnement social dans le logement, connaissance des différentes instances, des différents dispositifs, des différents plans (PDAHLPD : Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées), Plan de lutte contre la pauvreté, plan portant sur la politique du logement d'abord, lutte contre l'illectronisme...* ». il s'agira, à partir de cette analyse de « *relever les adaptations ou les créations nécessaires en termes de formation continue des travailleurs sociaux* ».